

### L'ajournement

libérale, soit à Cornwall. Il y a assez longtemps que nous voyons certains faire les gloutons, à la manière des animaux de la ferme qui fouillent du groin dans leur auge, et soutirer jusqu'au dernier dollar des contribuables, sans égard au gaspillage, aux prévisions, à leurs propres études, à l'intérêt de leurs propres circonscriptions, pour diriger tout ce qu'ils peuvent de l'argent des contribuables vers des circonscriptions de ministres.

**Des voix:** Bravo!

**M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, les circonstances entourant le déménagement proposé sont les suivantes. Le déménagement a d'abord été projeté par un gouvernement libéral. Il a été retardé par un gouvernement conservateur et annulé par le gouvernement actuel, par le ministre de l'Environnement (M. Roberts).

Quand le ministre a décidé d'annuler le déménagement, il a tenu compte, évidemment, du moral des employés. Il n'a pourtant pas oublié la question des coûts et des effets sur l'administration de Parcs Canada. Dès que la décision fut prise le 5 mai d'annuler le déménagement que les libéraux avaient projeté et que les conservateurs avaient retardé, le ministre a immédiatement ordonné un relevé des coûts en vue d'indemniser pleinement les employés pour les frais ou pertes financières qu'ils avaient subis. Le ministre a l'intention de replacer chaque employé dans la situation financière et professionnelle où il se trouverait si le déménagement n'avait jamais été envisagé.

Voilà les faits, monsieur l'Orateur, mais je suis certain que vous avez remarqué comme moi que le député de Peterborough (M. Domm) ne s'est guère soucié des faits dans son exposé de ce soir. Il a préféré parler de politique. Je lui signale que ce jeu de politique peut se jouer à deux et je lui rappelle que, même dans cette activité dans laquelle nous sommes lui et moi engagés, il est possible de compter honorablement et légitimement des points politiques. D'après ce qu'il a fait ce soir j'en conclus qu'il sait déjà comment compter des points de façon basse et lâche.

Si le député voulait parler de l'aspect politique de la situation, pourquoi a-t-il évité de dire à la Chambre qu'il connaît parfaitement bien la situation, qu'il ait que c'est l'administration dont il faisait partie qui a retardé le déménagement pendant dix mois, dix longs et pénibles mois pour les Canadiens? Son parti avait l'intention de procéder au déménagement mais n'a rien fait. Il s'est contenté de le retarder.

**M. Domm:** Ce n'est pas vrai.

**M. Simmons:** Le député dit que ce n'est pas vrai. Je lui rappelle pourtant un autre fait qu'il semble avoir oublié de dire à ses commettants: c'est le député de Peterborough lui-même qui, le 3 août 1979, a annoncé l'intention de son gouvernement de reporter le déménagement. C'est cette même personne, qui veut aujourd'hui se placer du côté du droit et de la justice, qui, en août dernier, annonçait que le déménagement avait été reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Le député a épuisé son temps de parole.

● (2220)

### LE CANADIEN PACIFIQUE—WINNIPEG—ON DEMANDE UNE DÉCISION EN FAVEUR DU DÉPLACEMENT DE LA GARE DE TRIAGE

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour traiter d'une affaire qui a été soulevée pour la première fois dans une question posée au ministre des Transports (M. Pepin) le 25 avril dernier. Il s'agit du déplacement de la gare de triage de Winnipeg. A cette époque, le ministre a répondu d'une façon que je ne n'ai pas trouvé satisfaisante. La raison qu'il a invoquée pour ne pas prendre d'engagement à ce moment-là a été celle des coûts d'un tel projet. Il a prétendu qu'il serait trop coûteux de déplacer la gare de triage de Winnipeg et, afin de renforcer cette affirmation, il a cité des chiffres tirés d'une étude connue sous le nom de Rapport Dillon. Cette étude donne des estimations de coûts très élevés.

Je voudrais tout d'abord mettre en doute l'exactitude de ces chiffres. Dans l'ensemble, l'étude ne tient pas du tout compte des avantages de ce déplacement de la gare de triage et les estimations ne sont pas étayées. En fait, les experts-conseils ne se sont même pas adressés au CP pour obtenir leurs chiffres; cela m'a été signalé par un responsable du CP lors d'une réunion publique qui s'est tenue un dimanche, il y a une semaine de cela.

La valeur foncière visée dans cette étude concerne des terrains vacants plutôt que des terrains aménagés. On ne tient pas compte des taxes d'affaires ni des taxes foncières qui viendraient s'ajouter si, libéré de sa vocation ferroviaire, le terrain était utilisé à d'autres fins, résidentielles ou commerciales. L'étude ne signale pas si les nouvelles gares du CP exigeront des superficies plus vastes, mais on sait qu'au moment du déplacement des gares du CN, les espaces requis ont été moindres. De même, l'étude parle peu ou pas du tout des avantages qui en résulteraient pour l'économie locale.

Je vous signale que l'Association de la construction de Winnipeg indiquait dernièrement—c'était au mois d'avril—que le chômage dans l'industrie de la construction s'élevait à 24.7 p. 100. Le déménagement d'une gare de triage stimulerait sûrement l'économie locale et contribuerait à créer des emplois. L'étude ne mentionne pas non plus ce qui arriverait aux commerces en cas d'un accident grave et d'une évacuation possible de la population. A la suite de l'accident de Mississauga, on a estimé que les pertes des commerces s'élevaient à 25 millions par jour, sans compter les frais des services de police, de pompiers et d'ambulance. Également, dans cette optique, je doute qu'il soit possible d'évacuer une ville comme Winnipeg. Nous n'avons pas de grand centre urbain sur lequel diriger les personnes évacuées.

Donc, l'enquête Dillon sur laquelle le ministre s'est appuyé donne une idée exagérée des coûts sans exposer vraiment les avantages. Récemment, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané) nous déclarait dans un nouvel exposé qu'il sera peut-être contraint d'envisager d'accorder 25 millions sur cinq ans. Je suis heureux de cette amorce d'ouverture, mais je demande s'il s'agit d'une orientation ferme vers les réimplantations de triages ferroviaires, ou simplement d'une manœuvre politique.

Nous savons tous que le gouvernement libéral a multiplié les déclarations en faveur des réimplantations: il y a eu celles de